



Eglise de Barbazan (Identifiant national : 730030446)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z2PZ0273)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Prud'homme François (Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées), - 730030446, Eglise de Barbazan.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730030446.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées
Rédacteur(s) : Prud'homme François (Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées)
Centroïde calculé : 460233°-1782669°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 04/03/2010
Date actuelle d'avis CSRPN : 04/03/2010
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 17/06/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	6
9. SOURCES	6

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Haute-Garonne
- Commune : Barbazan (INSEE : 31045)

1.2 Superficie

,05 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 497

Maximale (mètre): 500

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Le piémont calcaire où se situe le village de Barbazan est très favorable aux chauves-souris. En effet, il se développe sur des terrains calcaires, régulièrement karstiques, et l'on y trouve une mosaïque de milieux peu dégradés. Cette mosaïque comprend des boisements naturels de chênes, de hêtres et autres feuillus, des prairies de fauche diversifiées, des pelouses sèches, des fruticées, de nombreuses haies, des cours d'eau naturels... Ce territoire est donc très favorable au gîte et aux insectes nécessaires pour les chiroptères. Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) y trouve particulièrement son compte puisqu'il occupe les cavités souterraines en hiver, et qu'il apprécie particulièrement ce paysage bocager pour la chasse des insectes dont il se nourrit. Cependant, pour les gîtes de mise bas, l'espèce est très liée aux constructions humaines : granges, greniers, combles... L'église de Barbazan est dans ce contexte un site privilégié pour cette espèce. En effet, il a été possible de dénombrer jusqu'à 150 femelles venant mettre bas dans les combles, ce qui en fait une des colonies les plus remarquables de la région. Des travaux récents de rénovation des bâtiments ont été faits en respectant des dates de travaux non perturbantes et en conservant un accès aux chauves-souris qui ont réinvesti les lieux dès la fin des travaux. Cette richesse patrimoniale exceptionnelle semble donc pérennisée. Le Petit Rhinolophe est une espèce visée par l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » ; le piémont pyrénéen héberge des effectifs importants de cette espèce menacée par ailleurs, donnant une responsabilité importante à ce territoire pour l'espèce.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Urbanisation continue, centre urbain

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Structures artificielles

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Etablissement public

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Mammifères

Fonctionnels

- Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le contour de la ZNIEFF n'intègre que l'église de Barbazan qui accueille la colonie de reproduction de Petit Rhinolophe. Aucune étude menée sur place ne permet d'intégrer avec rigueur des terrains de chasse, même pour les jeunes en cours d'émancipation. Cependant la ZNIEFF de type 2 « Piémont calcaire commingeois et bassin de Sauveterre », dans laquelle est inclus le gîte, intègre vraisemblablement une partie de ces terrains de chasse.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Implantation, modification ou fonctionnement d'infrastructures et aménagements lourds	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Nuisances sonores	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Vandalisme	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Oiseaux - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 			- Mammifères

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.2 Villages			100	

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Reproduction indéterminée	Informateur : GCMP (Prud'homme François)		1	1	2005 - 2005
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GCMP (Prud'homme François)		150	150	2002 - 2008

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	GCMP (Prud'homme François)		
	GCMP (Prud'homme François)		